

LETTRE DU P. THÉOPHILE RAYNAUD

A DOM PLACIDE LE SIMON (4).

« Du collège romain, ce 19 novembre 1650.

Pax Christi.

« Mon Révérend Père,

« Pour satisfaire à votre Révérence touchant l'ouvrage de Lanfrancus je dis : 1^o qu'il suffit de dire que ce sont pièces de Lanfranc, l'un des plus exigeants hommes de son siècle.

« Jadis à Lyon je sus que M. Masson, chanoine de Saint-Étienne, en avait de pièces à lui laissées par son frère Papyrius Masson ; il me semble que ce que je vis alors n'est pas en cet imprimé ; néanmoins je doute.

« Je suis satisfait des deux excellents traités d'Hugo Lingonensis, lequel je n'avais encore en entier et celui de

(4) Dom Placide remplissait les fonctions de procureur général de sa congrégation à Rome. Il était natif de Troyes et avait été un des premiers à entrer dans la Réforme de Saint-Maur. Sur le registre matriculé il porte le n° 74. (Bib. nat. Fonds latin 12794). Il fit profession à l'âge de 34 ans, le 21 juin 1620, dans le monastère de Noaillé. Sa mort arriva à Rome le 18 février 1661.

Les recueils MM. SS. de correspondance bénédictine contiennent un certain nombre de ses lettres. La première, à moins d'erreur, est adressée au R. P. Brachet, prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 19 mars 1643, elle traite d'achat de livres. Conf. Fonds Franç. 17684. 17687. 19654. 19679.